

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL**

SESSION 2023

Spécialité « Bâtiment, Travaux Publics, Voirie et Réseaux Divers »

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Vérification au moyen de questionnaires ou de tableaux ou graphiques ou par tout autre support à constituer ou à compléter, et à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle, des connaissances techniques, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, que l'exercice de la spécialité, au titre de laquelle le candidat concourt, implique de façon courante.

Durée : 2 heures
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

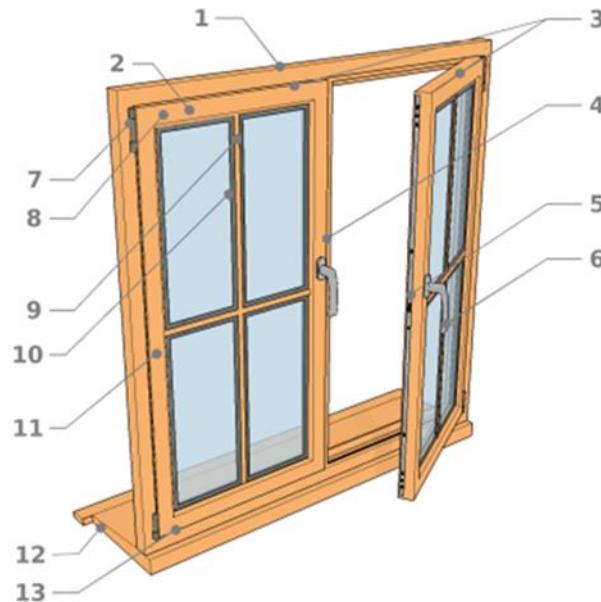
Ce sujet comprend 4 pages, page de garde comprise.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

SUJET

Question 1 (3,5 points) : Citez 7 éléments constitutifs de la fenêtre parmi les 13 appellations de la figure ci-dessous :



Question 2 (1 point) : Quel est le nom du type d'ouvrant de la question 1 ?

Question 3 (1 point) : Qu'appelle-t-on regingot ou rejingot ? La réponse doit être soit littérale, soit dessinée.

Question 4 (1 point) : Donnez la définition de l'opération de recépage.

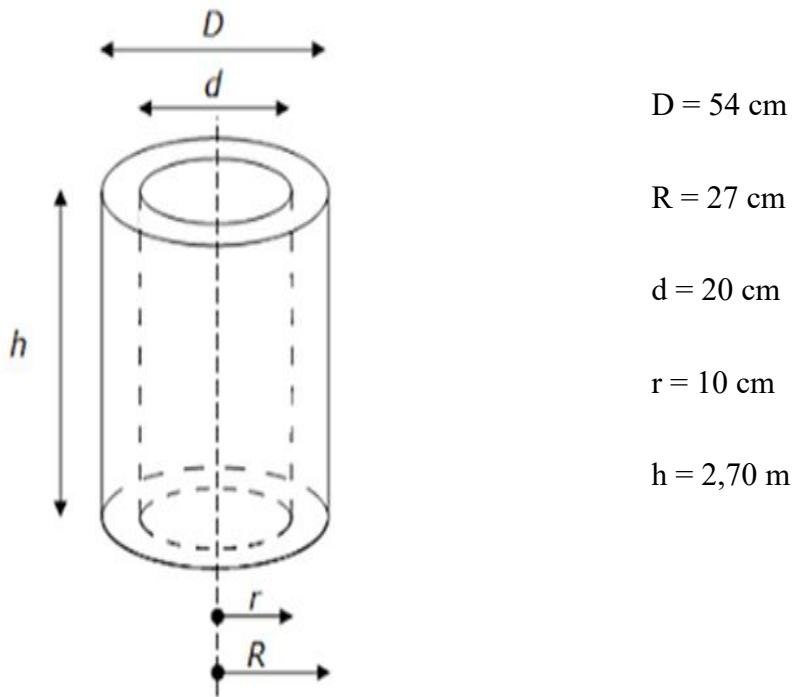
Question 5 (1,5 points) : Ecrivez les différents types de fondations.

Question 6 (2 points) : Donnez 2 avantages pour le vide sanitaire et pour le hérisson.

Question 7 (1,5 points) : Convertissez un temps de travail de 7 h 49 mn en écriture décimale, vous présenterez les calculs.

Question 8 (2,5 points) : Quel est le volume de béton (en m³) du poteau ci-dessous sachant que la hauteur est unique et que pour des raisons techniques la partie centrale cylindrique est vide.

Vous utiliserez $\pi = 3,14$, vous ferez apparaître les calculs ainsi que leurs explications pour les réponses, prudence le croquis n'est pas à l'échelle !



Question 9 (1 point) : Donnez la différence entre le mortier et le béton ?

Question 10 (1 point) : La chaux peut-elle entrer dans la composition du béton ? Pourquoi ?

Question 11 (2 points) : Donnez la description et l'utilité d'un « « point à temps » » ?

Question 12 (1 point) : Est-ce qu'une bande cyclable peut-être circulée à l'inverse du sens de circulation de la voie sur laquelle elle est tracée ?

OUI

NON

Une réponse à inscrire sur la copie du concours.

Question 13 (1 point) : La hauteur sous un panneau de signalisation verticale scellé sur un îlot central est de :

1,20 m

1,00 m

0,80 m

Une seule réponse à inscrire sur la copie du concours.

Question 14 (1 point) : Qu'est-ce qu'une PEMP ?

Question 15 (1 point) : Que fait-on avec un jeu de nivelettes ?

Question 16 (1,5 points) : Donnez la définition du plan de masse ?

Question 17 (1,5 point) : Quelles sont les conditions pour conduire une tractopelle ?

Question 18 (1 point) : Sur un appareil électrique utilisé par vos équipes de terrain pour creuser les fouilles de fondation des potelets se trouve le symbole ci-dessous, quelle est sa signification ?



Question 19 (1 point) : Quelle est la signification de l'acronyme « AEP » ?

Question 20 (2 points) : Tout conducteur d'engins de chantier amené à exécuter des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques, doit avoir suivi une formation obligatoire et donc disposer d'une attestation de réussite en connaissances théoriques et pratiques pour travailler.

Quel est ce document ? Par qui est-il délivré ?

Question 21 (2 points) : Décrivez les équipements et aménagements côtés en cm, de voirie nécessaire au droit d'un passage piétons afin de respecter la réglementation quant aux normes d'accessibilité.

